

Amap de Benet "du pré au panier"

Produits issus de l'agriculture Biologique

réfèrent : Mc Baudry Loigerot 06 10 05 47 56

CONTRAT D'ENGAGEMENT **volailles festives 2016**

Entre le producteur :

Benoît AUBINEAU

Ferme de la Roulière 85240 Foussais-Payré

www.ferme-la-rouliere.fr

Tél. : 02 51 51 43 85

Et le(la) consommateur(trice) :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Pour la période du : 20 décembre 2016

Le producteur s'engage :

A respecter la charte d'engagement de l'association.

- A fournir des volailles issus de l'agriculture biologique et donc respectueuses de l'environnement et de distribuer ses volailles en respectant la réglementation sanitaire en vigueur concernant l'abattage et le transport de viande jusqu'au lieu de distribution.
- A apporter toutes transparences vis à vis du prix de vente du contrat ainsi que sur le mode de production.
- A accueillir les « Amapiens » sur le site soit pour une « simple » visite soit pour « mettre la main à la pâte » s'ils le désirent.
- **Dans un souci d'équité, chaque volaille distribuée sera pesée et un rééquilibrage des comptes sera réalisé en fin de contrat.**

l'Amapien s'engage :

- A être à jour de sa cotisation à l'Amap .
- A respecter la charte d'engagement de l'association.
- A acheter sa part de la production à l'avance en reconnaissant les aléas de productions, problèmes sanitaires, renards ..., comme faisant partie de l'agriculture. Accepte d'assumer une solidarité vis à vis des producteurs, pouvant décaler une distribution mais n'entraîne aucune incidence sur le volume annuel remis..
- A venir chercher sa commande aux dates et horaires convenus et au lieu défini.
- A prévenir le producteur en cas de changements : modification de commande (quantité), ou réception de commande par une autre personne (donner son nom).

